



PEAK RV and Marine Antifreeze -46 °C Burst

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision: 10/01/2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : PEAK RV and Marine Antifreeze -46 °C Burst
Code du produit : PEROC3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Antigel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Old World Industries, LLC
3100 Sanders Road
Northbrook, IL 60062 - USA
T (847) 559-2000
www.oldworldind.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 800 424 9300 (United States); 00 1 703 527 3887 (International)
Chemtrec

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS US

Liquides inflammables, H226 Liquide et vapeurs inflammables.
Catégorie 3
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Catégorie 2A
Cancérogénicité, Catégorie 1A H350 Peut provoquer le cancer.
Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS02

GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Danger

Mentions de danger (GHS-US) :

Liquide et vapeurs inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence (GHS-US) :

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utiliser du matériel électrique, d'éclairage, de ventilation antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Se laver les zones affectées soigneusement après manipulation.
Porter un équipement de protection personnelle comme requis.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin

PEAK RV and Marine Antifreeze -46 °C Burst

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Conseils de prudence (GHS-US) *continue* : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone (CO₂), Poudre sèche, Mousse, Sable, Brouillard d'eau, Eau pulvérisée pour l'extinction.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans des sites disposant d'installations appropriées d'élimination des déchets, conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	% by wt	Classification GHS US
eau	(N° CAS) 7732-18-5	60 - 80	Non classé
éthanol	(N° CAS) 64-17-5	10 - 20	Flam. Liq. 2, H225
glycérol	(N° CAS) 56-81-5	1 - 10	Non classé
2-propanol	(N° CAS) 67-63-0	1 - 10	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
méthanol	(N° CAS) 67-56-1	0,1 - 1	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 STOT SE 1, H370
méthylisobutylcétone	(N° CAS) 108-10-1	0,1 - 1	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Carc. 2, H351 STOT SE 3, H335

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 30 minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Consulter d'urgence un médecin. Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer le cancer par inhalation. Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation. Un contact répété ou prolongé de la peau avec ce produit peut éliminer les huiles naturelles et conduire à une dermatose.

Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation légère des yeux.

PEAK RV and Marine Antifreeze -46 °C Burst

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Symptômes/effets après ingestion : Les effets de l'ingestion d'éthanol dépendent de la quantité et du taux de consommation. Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Une surexposition à court terme peut entraîner une ivresse, une dépression du système nerveux central, des nausées, des vomissements, de la diarrhée ou des dommages au foie.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Sable. Brouillard d'eau. Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.

Réactivité : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Liquide et vapeurs inflammables.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu. Pas de flammes nues, pas d'étincelles et interdiction de fumer. Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées. Ne pas respirer les brouillards, aérosols, vapeurs.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle. Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Porter un équipement de protection individuel. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les brouillards, aérosols, vapeurs. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

PEAK RV and Marine Antifreeze -46 °C Burst

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Conditions de stockage	: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

éthanol (64-17-5)		
ACGIH	Nom local	Ethanol
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	1000 ppm
ACGIH	Remarque (ACGIH)	URT irr
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	1900 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1000 ppm
eau (7732-18-5)		
Non applicable		
2-propanol (67-63-0)		
ACGIH	Nom local	2-Propanol
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	400 ppm
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Eye & URT irr; CNS impair
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	980 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	400 ppm
méthanol (67-56-1)		
ACGIH	Nom local	Methanol
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm (Peau)
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	250 ppm (Peau)
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Headache; eye dam; dizziness; nausea
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	260 mg/m ³ (Peau)
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	200 ppm (Peau)
méthylisobutylcétone (108-10-1)		
ACGIH	Nom local	Methyl isobutyl ketone
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	75 ppm
ACGIH	Remarque (ACGIH)	URT irr; dizziness; headache
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	410 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	100 ppm
glycérol (56-81-5)		
ACGIH	Nom local	Glycerin mist
ACGIH	Remarque (ACGIH)	URT irr

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

PEAK RV and Marine Antifreeze -46 °C Burst

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile. Gants. Lunettes de protection.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité. Lunettes bien ajustables

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas d'exposition à des niveaux supérieurs aux limites d'exposition porter une protection respiratoire appropriée. [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.



Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: rouge
Odeur	: Almost odorless
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 7,67
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Non déterminé
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: -15 to -13 °C (5 to 7 °F)
Point d'ébullition	: 85 - 93 °C (185 - 200 °F)
Point d'éclair	: 44,4 °C (≥ 110 °F)
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Non déterminé
Densité relative	: 0,975 - 0,99 @ 60 °F
Solubilité	: Eau: Complet
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

PEAK RV and Marine Antifreeze -46 °C Burst

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

9.2. Autres informations

Autres propriétés : Aucun renseignement disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Liquide et vapeurs inflammables.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants. Eviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Conserver à l'écart des acides forts, bases fortes et agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. fumée. Peut libérer des gaz inflammables.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

éthanol (64-17-5)	
DL50 orale rat	10740 mg/kg de poids corporel (OCDE 401 : Toxicité orale aiguë, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Oral)
DL50 cutanée lapin	> 16000 mg/kg (Lapin, Étude de littérature, Dermal)
CL50 inhalation rat (mg/l)	117 - 125 mg/l air (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 403, 4 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Inhalation)
ATE US (voie orale)	10740 mg/kg de poids corporel
2-propanol (67-63-0)	
DL50 orale rat	5840 mg/kg de poids corporel (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401, Rat, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))
DL50 cutanée lapin	16400 mg/kg de poids corporel (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 402, 24 h, Lapin, Valeur expérimentale, Dermal, 14 jour(s))
CL50 inhalation rat (ppm)	> 10000 ppm (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 403, 6 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Inhalation (vapeurs), 14 jour(s))
ATE US (voie orale)	5840 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	16400000 mg/kg de poids corporel
méthanol (67-56-1)	
DL50 orale rat	1187 - 2769 mg/kg de poids corporel (Test de BASF, Rat, Masculin / féminin, Éléments de preuve, Solution aqueuse, Oral, 7 jour(s))
DL50 cutanée lapin	17100 mg/kg (Lapin, Données insuffisantes, non concluantes, Dermal)
CL50 inhalation rat (mg/l)	128,2 mg/l/4h (Test de BASF, 4 h, Rat, Masculin/féminin, Éléments de preuve)
ATE US (voie orale)	100 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	300 mg/kg de poids corporel
ATE US (gaz)	700 ppmv/4h
ATE US (vapeurs)	3 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	0,5 mg/l/4h
méthylisobutylcétone (108-10-1)	
DL50 orale rat	2080 mg/kg (Rat; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401; Valeur expérimentale)
DL50 cutanée rat	>= 2000 mg/kg de poids corporel (Rat; Valeur expérimentale; OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë)
DL50 cutanée lapin	> 16000 mg/kg (Lapin)
CL50 inhalation rat (mg/l)	8.2- 16.4,Rat; Valeur expérimentale
CL50 inhalation rat (ppm)	2000 - 4000 ppm/4h (Rat; Valeur expérimentale)

PEAK RV and Marine Antifreeze -46 °C Burst

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

méthylisobutylcétone (108-10-1)	
ATE US (voie orale)	2080 mg/kg de poids corporel
ATE US (gaz)	2000 ppmv/4h
ATE US (vapeurs)	3 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	0,5 mg/l/4h

glycérol (56-81-5)	
DL50 orale rat	27200 mg/kg (OCDE 401 : Toxicité orale aiguë, Rat, Femelle, Valeur expérimentale, Oral)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2,75 mg/l (OCDE 403, 4 h, Rat, Mâle, Valeur convertie, Inhalation (vapeurs))
ATE US (voie orale)	27200 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 7,67
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 7,67
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Peut provoquer le cancer.

méthylisobutylcétone (108-10-1)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer le cancer par inhalation. Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation. Un contact répété ou prolongé de la peau avec ce produit peut éliminer les huiles naturelles et conduire à une dermatose.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Irritation légère des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Les effets de l'ingestion d'éthanol dépendent de la quantité et du taux de consommation. Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Une surexposition à court terme peut entraîner une ivresse, une dépression du système nerveux central, des nausées, des vomissements, de la diarrhée ou des dommages au foie.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
--------------------	---

éthanol (64-17-5)	
CL50 poisson 1	14 200,00 mg/l (US EPA, 96 h, Pimephales promelas, Système à courant, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)

2-propanol (67-63-0)	
CL50 poisson 1	9640 - 10000 mg/l (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 203, 96 h, Pimephales promelas, Système à courant, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Létal)

méthanol (67-56-1)	
CL50 poisson 1	15 400,00 mg/l (EPA 660/3 - 75/009, 96 h, Lepomis macrochirus, Système à courant, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Létal)

PEAK RV and Marine Antifreeze -46 °C Burst

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

méthanol (67-56-1)	
CE50 Daphnie 1	18 260,00 mg/l (OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate, 96 h, Daphnia magna, Système semi-statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Locomotion)
ErC50 (algues)	22 000,00 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, 96 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)

glycérol (56-81-5)	
CL50 poisson 1	54 000,00 mg/l (96 h, Salmo gairdneri, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Léthal)
CE50 Daphnie 1	> 10 000,00 mg/l (24 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Locomotion)

12.2. Persistance et dégradabilité

éthanol (64-17-5)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradable dans le sol. Facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,8 - 0,967 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,70 g O ₂ /g substance
DThO	2,10 g O ₂ /g substance
DBO (% de DThO)	0,43

2-propanol (67-63-0)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Biodégradable dans le sol. Biodégradable dans le sol en conditions anaérobies. Aucune donnée (d'essais) disponible sur la mobilité de la substance.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	1,19 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,23 g O ₂ /g substance
DThO	2,40 g O ₂ /g substance

méthanol (67-56-1)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans le sol. Facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,6 - 1,12 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,42 g O ₂ /g substance
DThO	1,50 g O ₂ /g substance

méthylisobutylcétone (108-10-1)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Biodégradable dans le sol. Biodégradable dans le sol en conditions anaérobies. Faible potentiel d'adsorption par le sol. Photolyse dans l'air.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	2,06 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,16 g O ₂ /g substance
DThO	2,72 g O ₂ /g substance
DBO (% de DThO)	0,76

glycérol (56-81-5)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,87 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,16 g O ₂ /g substance
DThO	1,22 g O ₂ /g substance
DBO (% de DThO)	0,71

12.3. Potentiel de bioaccumulation

éthanol (64-17-5)	
BCF poissons 1	1,00 (Autres, 72 h, Cyprinus carpio, Système statique, Eau douce (non salée), Read-across)
Log Pow	-0,31 (Valeur expérimentale)
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.

PEAK RV and Marine Antifreeze -46 °C Burst

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

2-propanol (67-63-0)	
Log Pow	0,05 (Approche fondée sur la force probante des données, 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).
méthanol (67-56-1)	
BCF poissons 1	1 - 4,5 (72 h, Cyprinus carpio, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)
Log Pow	-0,77 (Valeur expérimentale)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).
méthylisobutylcétone (108-10-1)	
BCF poissons 1	2 - 5 (BCF)
Log Pow	1,90 (Valeur expérimentale; OCDE 117 : Coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode CLHP)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).
glycérol (56-81-5)	
Log Pow	-1,75 (Valeur expérimentale, Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 107, 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

éthanol (64-17-5)	
Tension de surface	0,02 N/m (20 °C)
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.
2-propanol (67-63-0)	
Tension de surface	0,02 N/m (25 °C)
Log Koc	0,185 - 0,541 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Valeur calculée)
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.
méthanol (67-56-1)	
Tension de surface	0,02 N/m (20 °C)
Log Koc	0,09 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Valeur calculée)
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.
méthylisobutylcétone (108-10-1)	
Tension de surface	0,02 N/m (20 °C)
Log Koc	Koc,101.85; Éléments de preuve; Valeur calculée; log Koc; 2.008; Éléments de preuve; Valeur calculée
glycérol (56-81-5)	
Tension de surface	0,06 N/m (20 °C, 1000 g/l)
Ecologie - sol	Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination des produits/emballage : Éliminer le contenu/récipient dans des sites disposant d'installations appropriées d'élimination des déchets, conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Département des transports

Conformément aux exigences du DOT

Non-Bulk:

Not regulated in quantities under 1.3 gallons per CFR 173.150

Bulk (in quantities larger than 5.0L [1.3 gallons] in a single container)

PEAK RV and Marine Antifreeze -46 °C Burst

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Description document de transport	: UN1170 ETHANOL SOLUTION, 3, III
N° ONU (DOT)	: UN1170
Désignation officielle de transport (DOT)	: ETHANOL SOLUTION
Classe (DOT)	: 3 - Class 3 - Flammable and combustible liquid 49 CFR 173.120
Groupe d'emballage (DOT)	: III - Danger mineur
Étiquettes de danger (DOT)	: 3 - Liquide inflammable



Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Reportez-vous au courant TMD Canada pour d'autres règlements canadiens

Transport maritime

Conformément aux exigences de IMDG / IMO

Description document de transport (IMDG)	: UN 1170 ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION), 3, III
N° ONU (IMDG)	: 1170
Désignation officielle de transport (IMDG)	: ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)
Classe (IMDG)	: 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage (IMDG)	: III - Matières faiblement dangereuses

Transport aérien

Conformément aux exigences de IATA / ICAO

Description document de transport (IATA)	: UN 1170 Ethanol, 3, III
N° ONU (IATA)	: 1170
Désignation officielle de transport (IATA)	: Ethanol
Classe (IATA)	: 3 - Flammable Liquids
Groupe d'emballage (IATA)	: III - Danger mineur

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

PEAK RV and Marine Antifreeze -46 °C Burst	
EPA TSCA Regulatory Flag	Toxic Substances Control Act (TSCA): Les ingrédients actifs de ce produit sont énumérés
eau (7732-18-5)	
Indiqué sur la liste de la TSCA des États-Unis (Toxic Substances Control Act - Loi sur le contrôle des substances toxiques)	
2-propanol (67-63-0)	
Indiqué sur la liste de la TSCA des États-Unis (Toxic Substances Control Act - Loi sur le contrôle des substances toxiques) Indiqué sur SARA Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers)	
Loi SARA Section 313, États-Unis – Déclaration des émissions	1 %
méthanol (67-56-1)	
CERCLA RQ	5000 lb (2270 kg)
méthylisobutylcétone (108-10-1)	
CERCLA RQ	5000 lb (2270 kg)

15.2. Réglementations internationales

PEAK RV and Marine Antifreeze -46 °C Burst

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

CANADA

PEAK RV and Marine Antifreeze -46 °C Burst

Classification SIMDUT	Cette FDS a été préparée selon les critères du Règlement sur les produits dangereux (HPR) (SIMDUT 2015) et le FDS contient toutes les informations requises par le HPR. Informations SGH applicable est listé dans la section 2.2.
-----------------------	--

15.3. Réglementations des Etats - USA

ATTENTION:

Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris éthanol, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

éthanol (64-17-5)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérigènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)	Doses maximales admissibles (MADL)
Oui	Oui	Non	Non		

méthanol (67-56-1)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérigènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)	Doses maximales admissibles (MADL)
Non	Oui	Non	Non		47000 µg/jour (inhalation); 23,000 µg/day (oral)

méthylisobutylcétone (108-10-1)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérigènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)	Doses maximales admissibles (MADL)
Oui	Oui	Non	Non		

éthanol (64-17-5)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List
U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses
U.S. - Massachusetts - Liste Right To Know

2-propanol (67-63-0)

U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses
U.S. - Massachusetts - Liste Right To Know
U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List
U.S. - Minnesota - Liste des substances dangereuses

méthanol (67-56-1)

U.S. - Massachusetts - Liste Right To Know
U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses
U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

méthylisobutylcétone (108-10-1)

U.S. - Massachusetts - Liste Right To Know
U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses
U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

glycérol (56-81-5)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List
U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses
U.S. - Massachusetts - Liste Right To Know

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision : 10/01/2019

PEAK RV and Marine Antifreeze -46 °C Burst

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Textes complet des phrases H:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H350	Peut provoquer le cancer.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes

Danger pour la santé NFPA

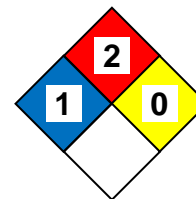
: 1 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, peuvent causer une irritation importante.

Danger d'incendie NFPA

: 2 - Matériaux qui doivent être modérément chauffés ou exposés à des températures ambiantes relativement élevées avant qu'ils puissent prendre feu.

Réactivité NFPA

: 0 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables, même en cas de feu.



SDS GHS US (GHS HazCom 2012) OWI

Old World Industries, LLC n'offre aucune garantie, représentation ou garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'à-propos du matériel présenté dans ce document. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la sécurité, la toxicité et l'à-propos de ce produit pour son utilisation, sa manipulation ou son élimination du produit. Puisque l'utilisation réelle par d'autres personnes dépasse notre contrôle, aucune garantie, expresse ou implicite n'est offerte par Old World Industries, LLC quant aux effets d'une telle utilisation, les résultats qui en découleront ou la sécurité et la toxicité du produit. Old World Industries, LLC n'assume aucune responsabilité découlant de l'utilisation par d'autres personnes du produit décrit dans ce document. Les données dans cette FSSP se rapportent seulement au matériel spécifique à ce document et ne se rapportent aucunement à son utilisation en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout autre processus.